

[france3-regions.francetvinfo.fr](https://france3-regions.francetvinfo.fr)

## Jeunes migrants devant la préfecture de Rouen : Marine Caron dénonce une occupation "illégale"

Écrit par Mélisande Queïnnec

5-6 minutes

---

La conseillère municipale d'opposition à la mairie de Rouen, Marine Caron, a adressé mardi 6 mai 2025 une lettre ouverte au maire, Nicolas Mayer-Rossignol. Dans ce courrier, elle dénonce "l'occupation illégale" des jardins de la préfecture par de jeunes migrants mineurs.

### Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, découvrez les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

"*Rien ne saurait justifier l'occupation durable d'un jardin public municipal*" : tels sont les mots de Marine Caron à Nicolas Mayer-Rossignol.

Dans une lettre ouverte, la conseillère d'opposition et présidente du groupe Rouen A'Venir interpelle le maire de Rouen "*avec gravité et un réel sentiment d'urgence*", s'interrogeant sur l'installation d'une douzaine de tentes de mineurs non accompagnés devant la préfecture.

En tant que maire de Rouen, il vous incombe d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

*Marine Caron, présidente du groupe Rouen A'Venir*

le 6 mai 2025, dans une lettre ouverte adressée à Nicolas Mayer-Rossignol

Ces jeunes, une quinzaine, sont venus du Cameroun, de Côte d'Ivoire et de Guinée. Membres du collectif des jeunes mineurs isolés de la ville, ils se sont installés devant la préfecture le 2 mai dernier pour dénoncer les difficultés qu'ils rencontrent pour faire reconnaître leur statut de mineur, des lenteurs administratives qui les privent d'une prise en charge et notamment d'un accès à l'enseignement.

**[À lire aussi : "Pourquoi ici, on doit lutter pour aller à l'école ?" : à Rouen, ces mineurs isolés campent pour faire valoir leurs droits](#)**

Depuis, plusieurs associations ont affiché leur soutien à la démarche, comme SOS Racisme ou le RESF (Réseau éducation sans frontières). Deux membres de l'Opéra de Rouen, Maud Lovett et Elena Pease-Lhomme, violonistes, ont donné mardi un concert devant la préfecture aux côtés de ces jeunes migrants. Enfin, la mairie de Rouen a bel et bien autorisé l'installation de ce campement.

Ce que Marine Caron déplore : "*Les propos tenus par certains membres de votre équipe*

*municipale donnent à penser que vous avez consenti à l'installation de ce campement précaire, exposant des personnes à des conditions d'hygiène, de sécurité et de dignité inacceptables."*

Marine Caron réclame une intervention municipale rapide, assurant : *"Loin d'apporter une solution à leur situation, cette occupation illégale crée une zone de non-droit, engendre des tensions avec les riverains dans le quartier et fait peser des risques sur la sécurité et la santé de tous"*.

*"Ce campement ne permet en rien de répondre à une urgence humanitaire de façon coordonnée entre les pouvoirs publics"*, reprend-elle.

Concluant : *"Je (vous) demande de mettre fin, sans délai, à l'autorisation tacite que vous avez accordé et de mettre en œuvre toutes les procédures de droit dont vous avez la responsabilité en tant que Maire pour faire cesser le campement, afin de réorienter ces jeunes vers des structures adaptées, conformes à leur statut administratif et à leur âge reconnu par les autorités compétentes, respectueuses de leurs droits et de leur dignité."*

Le regard déjà tourné vers les municipales, Marine Caron a par ailleurs annoncé animer une réunion publique le 2 juin à 19 heures à Rouen, en présence d'Edouard Philippe.

Contactée, la mairie de Rouen nous a transmis un courrier adressé ce mardi au ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau. Nicolas Mayer-Rossignol y exprime ses préoccupations concernant la situation de ces jeunes migrants. Il dénonce l'absence de dispositif permettant de les accueillir pendant leurs démarches, *"puisque'ils ne sont pris en charge ni par le Département, ni par l'Etat"*.

Un flou juridique lié à leur minorité, non reconnue en l'absence de tests osseux pourtant *"peu fiables"*.

Ce que nous demandons, ce ne sont pas des privilèges, mais le respect du droit, de la dignité humaine, et des engagements de l'Etat.

*Nicolas Mayer-Rossignol, maire (PS) de Rouen*

le 6 mai 2025, dans une lettre adressée à Bruno Retailleau

*"Cette situation est un angle mort dramatique de notre politique publique"*, estime Nicolas Mayer-Rossignol, qui rappelle qu'une cinquantaine de mineurs se trouveraient dans cette situation à Rouen. *"La Ville de Rouen mobilise ses moyens pour accompagner ces jeunes"*, assure-t-il, rappelant toutefois que *"cette compétence n'est pas la sienne"*.

En l'absence de démarches des pouvoirs publics visant à régler la situation, la Ville de Rouen est dans une impasse. Une situation qui dit *"quelque chose du malaise profond qui traverse notre pays. Rouen, comme d'autres villes, est en première ligne"*, déplore Nicolas Mayer-Rossignol.